

Compte rendu de la réunion ANPDF secteur 4 de 16 Octobre 2021 dans la Loire

Lieu : Saint Etienne- Hôtel Astoria

Date : 16 Octobre 2021 9h30

Sous la Présidence de : Marc Touchet Président ANPDF,

Animateurs Secteur IV : Edouard Delamotte, Raymond Fournel.

Membres actifs ou leurs représentants : Denis Allard, Philippe Amaduble, Francis Anjolras, Didier Anselme, Thierry Balland, Thierry Charbonnel, Thierry Delolme, Hervé Giroud-Garampon, Joel Malin, Guy Poitevin, William Pont, Jean-François Vallet

Membres honoraires : Bernard Barbet, Charles Cherblanc, Claude Malla, Pascal Parent, Jean- Claude Printant.

Membre honoraire et invité d'honneur : M. Vincent Nologues Président LFA

Assiste : Lilian Jury (Ligue Arafot)

Ouverture de la Réunion :

Thierry Delolme, hôte de la réunion souhaite la bienvenue aux Présidents et membres honoraires, soulignant la présence de Marc Touchet, Vincent Nologues et Pascal Parent. Un remerciement à l'adresse du Président de l'A.S.S.E pour son message empli de sincérité et l'excellente soirée passée, hier soir, au centre de Formation, après une visite du musée des verts et du stade Geoffroy Guichard.

Intervention de Marc Touchet :

Après un tour de table de présentation, le Président annonce une aide de l'ANPDF aux districts avec la dotation d'un jeu de 6 plots de golf foot représentant une enveloppe globale de 45 000 €, et la somme de 1000€ pour l'organisation des réunions de secteur (voir pv du comité directeur ANPDF du 29 septembre 2021)

Retour sur le Congrès de Bordeaux :

Le président souligne la présence de 72 districts sur 91, ainsi que 17 membres honoraires, il remercie les organisateurs pour la belle organisation, malgré un couac à la Mairie de Bordeaux, mais totalement imputable à cette dernière.

Dans un premier temps, Marc Touchet tient à affirmer à l'égard de Didier Anselme, qu'il n'était en aucun cas visé dans la retranscription des ateliers en rappelant que son engagement et son travail, en qualité de président du Collège des Présidents de District pendant 8 ans.

Didier Anselme confirme qu'il a été meurtri par les propos tenus, en présence du Président de la Fédération, et regrette le manque de soutien de la direction de l'ANPDF. Il demande une verbalisation de la reconnaissance du travail et des acquis obtenus durant la mandature. Jean-Claude Printant, également ancien membre de ce collège, s'associe aux propos de Didier.

Marc Touchet s'engage à évoquer le sujet à l'occasion du prochain Comité directeur de l'ANPDF.

Les conclusions des groupes de travail :

Le président évoque ensuite le retour des ateliers et les conclusions présentées durant l'AG.

A l'évidence pour l'assistance le choix du sujet des ateliers n'était pas judicieux, d'autant que le fort renouvellement des présidents 41/91, sans une présentation préalable de la genèse et du rôle de l'ANPDF, a généré des commentaires erronés. La présence de quelques « anciens » a permis de rétablir des vérités, mais visiblement certains voudraient donner un rôle plus politique à notre association alors que d'autres la voit principalement comme une amicale.

Francis Anjolras, rappelle effectivement que l'ANPDF n'a jamais eu de vocation politique, même si la création, par les instances fédérales, du collège des présidents a pu être comprise comme un contre pouvoir. A ses yeux, l'ANPDF n'est pas un syndicat mais une amicale, si notre association peut contribuer au débat et à la réflexion collective, c'est le collège qui décide. Il regrette que l'on puisse faire des commentaires sans connaître l'histoire !

Marc Touchet comprend l'analyse de Francis, mais estime que l'ANPDF, de par ses échanges et son travail dans les secteurs, est dans son rôle de faire remonter les problématiques et propositions du terrain vers le Collège et/ou la LFA.

Il revient ensuite sur le détail des comptes rendus des groupes en présentant, groupe par groupe, la teneur exacte des discussions. Il regrette également que le manque de temps n'a pas permis de restituer une synthèse exhaustive. Le président indique que chaque membre a reçu ce matin par mail les restitutions, qu'il vient de présenter.

Edouard Delamotte intervient pour expliquer que le contretemps intervenu pour cause d'élection dans le secteur IV a généré un décalage dans le déroulement prévu et que de ce fait, deux des rapporteurs de groupe étaient déjà partis en mairie de Bordeaux, au moment de la rédaction de la synthèse et qu'il s'est retrouvé avec peu de membres à ce moment-là. Edouard reconnaît que le sujet proposé a pu apparaître pour certains comme un mauvais choix dans un contexte de congrès.

Marc Touchet admet également que la formule de plusieurs thèmes serait préférable à l'avenir comme ce fut le cas sur les AG précédentes.

Thierry Delolme ajoute qu'en choisissant un sujet aussi sensible et source de polémique, tout concourrait vers un clash inévitable.

Vincent Nologues conclut que la vocation de l'ANPDF c'est le partage et surtout pas une tribune politique, et qu'à la lumière des propos il serait utile de créer un document de présentation de l'association et des différents rouages décisionnels, afin que les nouveaux présidents, 1/3 à chaque élection, puissent connaître le fonctionnement de la Fédération.

Au terme d'un débat d'une heure, parfois animé, Marc Touchet, visiblement soulagé, se dit heureux de ce temps d'échange, qu'il savait nécessaire mais qui s'avère un exercice pas facile, et s'engage, à l'avenir, à une meilleure maîtrise des sujets, et à la justesse dans la restitution des ateliers.

Il souligne que le comité directeur avait déjà lors de sa réunion du 29 septembre tiré les mêmes conclusions sur les éléments à corriger.

Réforme du Statut de l'arbitrage :

Les conclusions du groupe de travail, mené par la LFA, ont été présentées à l'ANPDF lors de la réunion du bureau du Collège des présidents de districts où Marc Touchet était invité sur cette partie spécifique.

Bien que n'ayant pas de document à nous présenter, le Président évoque une volonté de maîtriser la marchandisation des arbitres en accordant plus d'avantages aux clubs formateurs.

Pascal Parent intervient pour préciser les évolutions envisagées :

Il insiste fortement sur la préservation de l'indépendance de la Commission Fédérale des Arbitres vis-à-vis des Présidents des clubs professionnels afin que l'arbitrage reste une compétence de la F.F.F, comme le prévoit la FIFA et non pas de la L.F.P.

Les principales pistes de réformes du statut de l'arbitrage sont :

Un droit de mutation payable au club quitté, un allongement de 2 à 4 ans de la période d'indépendance de l'arbitre après avoir quitté un club, la comptabilisation pour 0.5 point pour les arbitres auxiliaires, une obligation de trois arbitres en R3, des appels des décisions de CDA en CRA et le cas échéant en appel F.F.F., une réforme de l'organisation de l'arbitrage et des liens hiérarchiques entre les CTDA , CTRA et la CFA, le décalage de la date 31 janvier au 28 février, une initiation à l'arbitrage pour les U16 dans les centres de formation, la Formation Initiale des Arbitres menée obligatoirement par les IR2F.

Joël Malin rappelle que les éducateurs doivent faire arbitrer les U13 par des U13, mais que c'est rarement pratiqué !

Thierry Delolme ajoute que la situation de l'arbitrage est critique, en ce moment, avec une perte très importante au niveau des jeunes arbitres.

Profitant de la parole donnée, Pascal Parent évoque d'autres sujets :

La situation préoccupante du Futsal, visiblement en perte de vitesse après 18 mois d'arrêt total. Un club de D2 s'est déclaré forfait.

L'apparition d'académies qui, à travers un recrutement pirate dans les clubs, sont bien souvent une forme de marchandisation ou de rémunération pour leurs dirigeants.

Les violences faites aux mineurs avec la volonté de privilégier « Ethique et sport » au profit de « Colosse aux pieds d'argile », à ce titre, la création de la licence « volontaire » est l'un des moyens d'identifier toutes les personnes gravitant autour des jeunes.

Marc Touchet, dont la ligue (centre Val de Loire) a été expérimentale sur le contrôle de l'honorabilité des dirigeants et éducateurs, évoque une vingtaine de cas lors de la phase test dont 5 dirigeants dans son district avec des inscriptions au casier judiciaire.

Cette nouvelle licence « volontaire » est très peu utilisée, doit-on la rendre gratuite en augmentant légèrement celle des joueurs ? Cette réflexion peut s'entendre vers tous les dirigeants.

La convention avec l'INAVEM n'a pas été reconduite.

La création d'une commission du football féminin de haut niveau sous la houlette de Jean Michel Aulas

Un Plan Social d'Entreprise est engagé au niveau de la F.F.F avec 18 accords sur 22 déjà actés.

Le match de l'équipe de France contre l'AZERBAIDJAN se jouera au Parc des Princes le 13 novembre prochain.

Enfin, les comptes de la F.F.F affichent un résultat d'exploitation négatif, avec une perte de 3.1 M€, ramené à 201.000€ après régularisation comptable du fait de la victoire de l'EDF lors du dernier tournoi.

Le retour au foot :

Le gouvernement a confirmé que le « PassSanitaire » allait perdurer jusqu'à l'été prochain, il semble que les catégories U15 et U18 soient, actuellement, les plus touchées. Contrairement à nos craintes les séniors ont bien réagi avec un taux de vaccination important. Il est à noter le cas d'un arbitre frappé à cause de l'application des consignes. La date du 15 novembre, avec une hypothétique annulation des contraintes, a retardé l'engagement des licences d'où un retard conséquent en Auvergne Rhône Alpes ; malgré tout, la ligue affiche plus de 200.000 licenciés (on prenant en compte les retards d'enregistrement), ce qui reste stable par rapport aux années antérieures. En revanche, en Méditerranée, on évoque un retard de 13.5% voire même 21% en Occitanie.

Dans la Loire, on adapte les pratiques en autorisant à jouer 8/8 et en élargissant les catégories d'âge pour la catégorie U15 féminines.

Dans l'Ain, c'est le statut quo en seniors, mais chez les jeunes il y a autant d'équipes mais moins de joueurs. Peu de forfaits, pas d'amende.

Drôme/Ardèche, les effectifs sont également en baisse mais le nombre d'équipes est moins impacté.

La licence volontaire est un « bide », la tendance est confirmée par Pascal Parent avec 2000 licences sur le plan national. La période de lancement peut expliquer cette situation.

Puy de Dôme, beaucoup de jeunes en foot d'animation qui compensent les autres pertes.

En Méditerranée, il y a beaucoup d'anti PassSanitaire, la situation est critique sur certaines catégories. La situation est surtout visible dans les clubs communautaires, particulièrement hostiles à la vaccination.

Le sujet à faire remonter :

Intervention de Thierry Delolme : « j'attends toujours une confirmation officielle sur le montant des aides du F.A.F.A terrains et équipement... »

Vincent Nologues confirme que l'enveloppe sera conforme aux années « avant Covid » avec un montant de 8 M€, seulement 1.5M€ pour les véhicules au lieu de 2M€. La différence ira vers les nouvelles pratiques.

Point Sur les cotisations :

Raymond Fournel fait le point sur le plan national : seulement 40/91 sont à jour

Pour le secteur 1 : 2/14, secteur 2 : 7/21, secteur 3 : 10/16, secteur 4 : 8/19, secteur 5 : 13/21

Notre trésorier invite les retardataires à régulariser leur situation au plus vite !

C'est l'occasion d'engager un débat sur l'appartenance des membres suivant le découpage administratif.

Thierry Delolme revient sur son intervention en AG regrettant le passage dans un autre secteur en fonction de ses affinités, mais convient, après discussion avec Claude Malla, que le sujet n'est pas aussi simple. Jean-Claude Printant confirme que la bonne ambiance et les amitiés réelles développées avec les membres du secteur 4 font que le choix doit rester entier.

Le Président, Marc Touchet, rejoint Jean-Claude sur la liberté du choix, et la proximité géographique dans ce cas particulier. Toutefois, il convient de préciser que c'est le Président du District qui migre vers un autre secteur et non le District lui-même.

Questions diverses :

Le sujet des membres honoraires revient sur la table !

La place des honoraires dans notre association est, semble-t-il, un sujet dans d'autres secteurs. Le Président évoque effectivement le souhait de nouveaux présidents, en conflit avec leurs prédécesseurs, de voir leur présence et leur implication dans les débats réduits. Les réactions sont unanimes, même si le vote des résolutions doit rester du domaine des membres actifs, la présence des membres honoraires ne doit pas être remise en cause ; c'est là l'essence même de notre mouvement. Edouard Delamotte demande un vote du secteur 4 pour envoyer un message fort du secteur à l'adresse des autres secteurs : Le maintien des membres honoraires et de leur statut est approuvé à l'unanimité !

Le sujet est conclu par un cri du cœur : « gardons nos vieux ! »

C'est sur cette note chaleureuse que se terminent nos débats, le Président, Marc Touchet, reprend la parole en remerciant une nouvelle fois l'ensemble des participants.

Suite au congrès de Bordeaux, sa présence était, à ses yeux, indispensable, et qu'il était heureux, à travers les différents échanges, d'avoir pu retrouver l'esprit de solidarité propre à notre association.

Le Président

Le responsable du secteur 4

Le secrétaire de séance



Marc Touchet

Edouard Delamotte

Thierry DELOLME